

N° 105 - mensuel - avril 2003

Ministère
de la culture
et de la communication

3, rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

www.culture.gouv.fr

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication



**Les Fonds
régionaux d'art
contemporain
fêtent leurs
20 ans**

Dossier :
**L'accès des
personnes
handicapées
à la culture**

N°1, Jouet de Stéphane Calais (2001), détail © photo Emmanuel Watteau. Cette œuvre, issue de la collection du FRAC Nord-Pas-de-Calais, sera présentée, à Nantes lors de l'exposition « Trésors Publics » (lire page trois).

ISSN 1255 - 6270

SOMMAIRE

Dossier

Le ministère de la culture et de la communication s'engage en faveur des personnes handicapées
Page 7

Actualité

Les Fonds régionaux d'art contemporain fêtent leurs 20 ans
Page 3

Printemps des musées : Mystères et découvertes marqueront la 5^e édition
Page 4

Médiathèques de proximité : Jean-Jacques Aillagon lance un programme contre la fracture culturelle
Page 6

La Bibliothèque nationale de France ouvre un lieu permanent d'exposition sur la photographie
Page 11

PORTRAIT

Les Amazones de Jean-Marc Bustamante

Directeur de la publication : Guillaume Cerutti
Directeur de la rédaction : Emmanuel Fessy
Rédacteur en chef :
Paul-Henri Doré : 01 40 15 83 65
Comité de rédaction : Anne-Sophie Barreau, Marc-Antoine Chaumien, Jacques Bordet, Emmanuel Boutier, René Bouvet, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Anne Laborde, Philippe Larollière, Martine Lehmann, Vincent Lorenzini, Bertrand Maillols.
Conception graphique : Jeanne Verdoux
Maquettiste : Emmanuel Boutier
Crédits photographiques : Farida Brechemier-Guerdjou
Impression :
N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série
Tirage : 30 000 exemplaires
0,30 euros le numéro
Pour recevoir la lettre d'information :
Adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication 3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01
Fax : 01 40 15 81 72,
internet : <http://www.culture.gouv.fr>



Distinction

L'HUMORISTE FELLAG GRAND PRIX RAYMOND DEVOS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Jean-Jacques Aillagon a décidé la création du prix Raymond Devos de la langue française. Le ministre l'a remis pour la première fois le 17 mars à l'humoriste Fellag.

Ce prix, qui sera désormais remis chaque année en ouverture de la semaine de la langue française et de la francophonie, récompense une personne d'expression française dont l'œuvre ou l'action contribuent au progrès de cette langue, à son rayonnement et à sa promotion. Il saluera « un auteur, un chansonnier, un poète, un écrivain, un parolier qui s'est emparé de la langue pour en faire jouer l'excellence, l'intelligence et la vivacité », a déclaré le ministre. Jean-Jacques Aillagon a remercié Raymond Devos « de prêter son nom à ce prix et de permettre ainsi de rendre hommage à son talent exceptionnel et à son génie de la langue française ». « Raymond Devos jongle avec les mots, les lance en l'air, les rattrape », a déclaré Jean-Jacques Aillagon.

Fellag, premier lauréat

Né en 1950 dans un village de Kabylie, Mohamed Fellag est l'auteur de plusieurs spectacles en Algérie et en France. En avril 2003, son spectacle *Opéra d'Casbah*, mis en scène par Jérôme Savary, sera présenté à l'Opéra comique et son livre *Comment réussir un bon petit couscous* sera publié chez Jean-Claude Lattès. « Mohamed Fellag a grandi en compagnie de trois langues, a déclaré le ministre, le berbère sa langue maternelle, l'arabe algérien qu'il a appris dans les rues d'Alger, le français, la langue de son école. De cet univers riche sont



Jean-Jacques Aillagon, Mohamed Fellag et Raymond Devos lors de la première remise du prix Raymond Devos, Rue de Valois © Farida Guerdjou Bréchemier

nés son personnage, son écriture, son œuvre ». Le ministre s'est félicité que ce premier lauréat, couronné à l'unanimité par le jury, le soit en cette année de l'Algérie en France. « Comme beaucoup de mes concitoyens j'aime et j'assume les valeurs de modernité que m'a enseigné la langue française, a répondu Fellag, ces valeurs ont contribué à m'enrichir, à me rendre libre ouvert et multiple. L'homme invente le mot, le mot invente l'homme, le mot sert à repérer le sens, il est une balise pour l'imaginaire. A chaque fois qu'un mot nouveau arrive, l'homme invente des attitudes nouvelles qui enrichissent la palette de son expression et de son émancipation ».

Jury

Pour cette première édition, le jury présidé par Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française et aux langues de France, était composé de Raymond Devos, Hélène Carrère d'Encausse, Jacqueline Franjou, Henriette Walter, Jean Amadou, Yves Berger, Danyboon, André Goosse, Henri

Lopès et Bernard Pivot. Doté de 10 000 euros, le prix Raymond Devos de la langue française bénéficie du mécénat de François Pinault.

Les premiers Trophées de la langue française

Présentée par Bernard Pivot et diffusée sur TV5 le 19 mars, cette nouvelle émission est consacrée à la langue française. Quatre Trophées ont été décernés, au cours de l'émission, dont celui de la diversité culturelle qui a été remis à l'ethnologue Jean Malaurie par Jean-Jacques Aillagon. Les Trophées ont été enregistrés le 17 mars à la Bibliothèque nationale de France en présence notamment de Abou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie.

Trophée de la diversité culturelle :

Jean Malaurie, ethnologue, fondateur de la collection « Terre humaine »

Trophée de l'orthographe :

Josué Bona Ekobo, créateur de la Dictée du Cameroun

Trophée de la traduction :

Christoph Wolke, créateur du « Service des traducteurs d'urgence »

Trophée chanson-poésie :

Thomas Fersen

Expositions

LES FONDS RÉGIONAUX D'ART
CONTEMPORAIN FÊTENT LEURS 20 ANS

Dans le cadre des « Trésors publics », une œuvre de la collection du FRAC Nord-Pas-de-Calais est présentée à Nantes : il s'agit de N°1, Jouet de Stéphane Calais (2001) © photo Emmanuel Waiteau.

La célébration, à partir de juin, du vingtième anniversaire des Fonds régionaux d'art contemporain, va donner lieu à la plus vaste manifestation d'art contemporain jamais organisée en France.

« Les FRAC sont l'emblème d'une décentralisation réussie en matière de création contemporaine », a souligné Jean-Jacques Aillagon en présentant, le 3 avril devant la presse, l'organisation de la célébration de ce vingtième anniversaire à laquelle il a voulu donner une ampleur exceptionnelle. Signe de la priorité que le ministre accorde à la décentralisation, les expositions se dérouleront en région. Aux côtés du ministère de la culture (Délégation aux arts plastiques), quatre villes, Avignon, Nantes, Strasbourg et Arles, se mobilisent avec les FRAC à travers tout le territoire pour offrir au public la plus importante exposition d'art contemporain jamais organisée en France. Deux volets marquent l'événement : *Trésors publics* et *Détours de France*.

« Trésors publics »

Avignon, Nantes, Strasbourg et Arles, dans le cadre des *Rencontres internationales de photographies*, accueilleront chacune, à partir de fin juin, un ensemble d'expositions, « Trésors publics » pensées à partir du patrimoine acquis et conservé dans les collections des FRAC. Présents depuis 1983, les FRAC rassemblent plus de 15 000 œuvres de quelque 3 000 créateurs. À travers un parcours prestigieux, du Palais des Papes, en Avignon, à la biscuiterie *LU*, à Nantes, en passant par le musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, un choix de plus de 1 000 pièces emblématiques de la création des 30 dernières années, prise dans toute sa diversité (diversité des disciplines : peinture, sculpture, photographie, vidéo, installations, mais aussi diversité des tendances, des générations d'artistes), propose donc un véritable bilan de l'art de notre temps. Ainsi, des œuvres fortes de Jean Dubuffet, Richard Long, Mario Merz, Gerhard Richter ou encore Pierre Sou-

lages suscitent l'émotion et dialoguent avec l'espace du Palais des Papes, tandis que des pièces de Jeff Wall, Cindy Sherman, Philippe Parreno et Pierre Huyghe, mais aussi Jacques Monory, témoignent des riches interactions entre cinéma et arts plastiques à Strasbourg. Des objets étonnants, élaborés par Richard Artschwager, Marcel Broodthaers, Paul MacCarthy ou encore Franck Scurti, se déploient dans le musée des Beaux-Arts de Nantes, tandis que des installations ambitieuses de Douglas Gordon et Rirkrit Tiravanija situé au *Lieu Unique* à Nantes, mais aussi d'Absalon à la *Chaufferie*, à Strasbourg, jouent sur les relations qui se tissent entre le visiteur et le lieu de l'exposition. Au cœur du site exceptionnel des anciens entrepôts de la SNCF à Arles, des pièces photographiques ou vidéo de Christian Boltanski, Ugo Rondinone, Nan Goldin, Larry Clark ou encore Sophie Calle, questionnent le réel, selon une mise en espace de Xavier Veilhan.

« Détours de France »

Sur l'ensemble du territoire *Détours de France* propose plus de 200 événements qui permettront de (re)découvrir la diversité des collections, ainsi que les partis pris spécifiques de certains FRAC dans les domaines de l'architecture, du dessin, du design ou encore dans l'exploration de nouveaux modes de diffusion ou de production. Un séminaire au Centre Pompidou prolongera d'octobre à décembre ces manifestations, tandis que les FRAC tiendront leurs journées professionnelles les 3 et 4 octobre en Alsace.

Site internet :

www.les20ansdesfrac.culture.fr

De mai à décembre 2003, l'ensemble des informations relatives à « Trésors publics », « Détours de France » seront proposées ainsi que le programme du séminaire prévu au Centre Pompidou et les journées professionnelles des FRAC. Le site présente également des informations pratiques, tandis que des *newsletters* font régulièrement le point sur les programmes d'activités proposés.

La Lettre d'Information consacrera son dossier de juin aux FRAC

MYSTÈRES ET DÉCOUVERTES MARQUERONT LA 5^e ÉDITION DU PRINTEMPS DES MUSÉES



Butades Daughter © Karen Knorr

LE PROGRAMME

L'ensemble du programme européen du Printemps des musées 2003 sera disponible à partir de mi-avril sur le site internet :

<http://printempsdesmusees.culture.fr>

Jean-Jacques Aillagon doit se rendre le 3 mai à Epinal pour la réouverture du musée de l'Image. A cette occasion, le ministre de la culture et de la communication lancera la cinquième édition du Printemps des musées qui a pour thème « Mystères et découvertes ».

Près de 1 200 établissements, dont 800 musées français et plus de 400 musées de 28 autres pays signataires de la Convention culturelle européenne avaient participé au Printemps des musées en 2002. Placé sous le haut patronage de Walter Schwimmer, secrétaire général du Conseil de l'Europe, l'opération aura lieu, cette année à partir du dimanche 4 mai, jour de gratuité dans des centaines de musées en France et en Europe. Déplacée au mois de mai, l'opération coïncidera avec la Journée internationale des musées organisée par le Conseil international des musées (ICOM), le dimanche 18 mai, et avec le Museums and Galleries Month britannique. Cette

coïncidence avec ces deux autres grandes manifestations, muséale devrait permettre, mieux encore que les années précédentes, de faire découvrir à des publics nouveaux les collections et l'offre culturelle très riche des musées de France et d'Europe.

Une mosaïque de découvertes

Le thème retenu cette année, trouve des illustrations dans tous les types de collections (beaux-arts et art contemporain, archéologie, histoire, patrimoine rural et industriel, sciences et techniques, etc.) et il a inspiré aux musées une très grande diversité d'événements : accrochages thématiques, expositions dossiers, conférences, lectures, interventions d'artistes, jeux concours, ateliers pour différents publics. Les découvertes, pour les milliers de visiteurs qui se rendront dans les musées, le 4 mai, seront nombreuses. Elles iront, par exemple, de celle de la cérémonie du thé (musée de la Faïence et des Arts de la table, à Samadet) à celle du passé de la ville du Havre et de ses acti-

LE VISUEL DE L'OPÉRATION

Pour unifier l'image de cette opération européenne, un logotype et un visuel communs sont proposés aux établissements participants. Le choix du visuel de l'édition 2003 a été parrainé comme en 2002 par la Banque NSMD, du groupe ABM-AMRO, mécène de l'opération. Il s'agit d'une œuvre de la photographe Karen Knorr, intitulée « Butades Daughter » (« La Fille de Dibutade »), interprétation moderne du mythe grec de l'invention du dessin et du relief : afin de conserver une image de son amant, la fille de Dibutade trace son profil sur un mur. Dibutade, qui était potier, place de l'argile sur ce contour et le transforme en un portrait en bas-relief...

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

Le Printemps des musées est organisé par la Direction des musées de France (DMF) avec le concours de la Réunion des musées nationaux (RMN), et en liaison, pour la France, avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Il bénéficie du soutien de la Banque NSMD et de la collaboration de plusieurs partenaires : Le Figaro et le FigaroScope, L'Express, France Info, France Bleu, ainsi que de la Fédération française des sociétés d'amis des musées.

vités portuaires (musée de l'ancien Havre), de celle des procédés de fabrication et d'aromatisme du chewing-gum (musée international de la Parfumerie à Grasse) à celle de la Résistance (musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne) ou bien à celle de récentes découvertes archéologiques (musée archéologique à Dijon). Nombreux sont les établissements qui pré-

senteront, à l'occasion de cette opération, une sélection d'œuvres ou d'objets insolites (musées de Besançon, musée de Sens, palais des Beaux-Arts de Lille, musée de Grenoble, musée Auguste Grasset à Varzy, musée Denon à Chalon-sur-Saône...) et nombreux sont également ceux qui inviteront à découvrir des œuvres ou objets récemment acquis, récemment restaurés ou bien exceptionnellement sortis des réserves.

STRASBOURG : OUVERT LA NUIT

L'ensemble des musées de Strasbourg sera ouvert exceptionnellement le samedi 3 mai, de 20h à 24h. Différents types d'interventions sont prévues : lectures, mini-concerts, dispositifs sonores et lumineux, visites-éclairés, projections de films à l'auditorium. Une sélection de trois ou quatre œuvres « mystérieuses » par musée figurera dans le parcours proposé sur un dépliant. Chacune de ces œuvres sera signalée et explicitée par un cartel spécifique.

LETTONIE : À LA RECHERCHE DES ORIGINES

Plusieurs thèses s'affrontent pour situer la date exacte de la fondation de ville de Ludza, l'une des villes les plus anciennes de Lettonie. La journée du 4 mai sera consacrée au Museum of regional Studies de Ludza à tenter de retrouver cette date, et de la populariser parmi ses habitants. Le public pourra, ce jour-là, découvrir une exposition thématique (« Histoire d'une tombe antique »), assister à la projection d'un film (« Le 800^e anniversaire de Ludza ») et à une performance, intitulée « L'histoire mystérieuse de Lucia », basée sur la légende qui entoure la construction du château de Ludza Livonia.

CENTRE : ROMANS NOIRS, POLICIERS OU D'AVENTURE

Six musées de la région Centre (musée des Beaux-Arts et musée historique d'Orléans, musée de la Marine de Loire à Chateaufort-sur-Loire, musée du Théâtre forain d'Artenay, musée international de la Chasse à Gien, musée Girodet à Montargis) se sont réunis pour passer commande de six nouvelles à des auteurs de romans noirs, policiers ou d'aventure. Elles fourniront la trame d'enquêtes-découvertes à mener, le dimanche 4 mai, dans les différents musées... et le recueil des nouvelles sera donné à la fin du parcours à chaque participant.

AUTRICHE : PROMENADE DANS LE JARDIN

Dans le château et le jardin baroque du Belvédère, à Vienne, subsistent encore aujourd'hui un grand nombre de mystères à révéler et de découvertes à faire. Des promenades dans le château et le jardin seront proposées ainsi que des visites-conférences autour de quelques œuvres choisies dans la Galerie du Belvédère. Les manifestations seront couronnées par une « mythique danse du printemps » avec un atelier de danse pour les enfants.



Maurice Denis, Les Arbres verts ou Les Hêtres de Kerduel, 1893, Musée d'Orsay © Photo RMN - Hervé Lewandowski

UNE NOUVELLE DATATION ENRICHIT LES COLLECTIONS NATIONALES

7 tableaux dont 5 de Maurice Denis sont présentés à Orsay

Jean-Jacques Aillagon et Alain Lambert, ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, ont annoncé, le 19 mars, l'entrée dans les collections du musée d'Orsay de sept peintures de première importance de Maurice Denis, Edouard Vuillard et Charles Laval. Ces œuvres proviennent de la collection de Dominique Maurice-Denis (1909-1997), fils du peintre. Elles ont été acceptées par l'État selon la procédure de datation en paiement des droits de succession en 1999 et 2001. Fidèle à la mémoire de son père, Dominique Maurice-Denis avait déjà, de son vivant, offert plusieurs œuvres de sa collection au musée d'Orsay. La réunion de ces sept tableaux constitue un hommage au grand peintre symboliste français, théoricien du mouvement nabi puis promoteur du retour aux Primitifs, à travers ses propres peintures et celles d'artistes qui ont été ses amis et dont il a collectionné les œuvres. Les 7 tableaux sont présentés au musée d'Orsay, jusqu'au 20 avril. Cinq d'entre eux seront ensuite mis en dépôt dans des musées territoriaux, les deux autres demeurant au musée d'Orsay.

FORTE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION DES MUSÉES NATIONAUX EN 2002

En 2002, les musées nationaux (y compris les galeries nationales du Grand Palais) ont accueilli près de 15 millions de visiteurs, soit plus de 11 % par rapport à l'année précédente. Avec 3,3 millions de visiteurs au dernier trimestre de l'année 2002, la fréquentation des musées dépasse sensiblement celle du même trimestre de l'année 2000 et fait preuve d'un dynamisme remarquable. Rappelons que les attentats du 11 septembre 2001 avaient eu de fortes répercussions sur cette fréquentation. Deux facteurs expliquent cette tendance favorable : d'une part, la reprise du tourisme et, d'autre part, le succès rencontré par plusieurs expositions temporaires : « Mondrian » et « Manet-Velasquez » à Orsay, « Artistes et pharaons » au Louvre et « Matisse-Picasso » au Grand-Palais.

Les médiathèques de proximité

JEAN-JACQUES AILLAGON LANCE
UN PROGRAMME POUR RÉDUIRE
LA FRACTURE CULTURELLE

Parmi ses priorités en termes d'aménagement culturel du territoire et pour offrir à tous « des ressources culturelles abondantes », Jean-Jacques Aillagon a inscrit le développement de médiathèques de proximité dans les zones rurales et les quartiers périphériques des grandes villes. Plus encore qu'ailleurs, le besoin y est grand, en effet, de lieux de culture et d'accès à l'information, mais aussi d'espaces conviviaux et chaleureux. Pour être accueillantes, elles doivent être belles. C'est dans cet esprit que Jean-Jacques Aillagon a dévoilé, le 21 mars, les résultats de l'appel à projets lancé en janvier 2003 auprès des lauréats des Nouveaux albums des jeunes architectes auxquels seize équipes ont répondu.

En 1980, la France comptait, 930 bibliothèques municipales ; plus de 3 000 sont aujourd'hui répertoriées. Des bibliothèques ont bien sûr été aménagées dans des communes rurales et des quartiers, mais l'effort a souvent porté, durant cette période, sur les équipements centraux, dont les douze bibliothèques municipales à vocation régionale constituent le symbole.

Un programme de développement des médiathèques de proximité Aujourd'hui, le ministère de la culture et de la communication lance un programme en faveur des médiathèques de proximité afin de parfaire le maillage du réseau de lecture publique dans les zones rurales et dans les péri-

phéries urbaines. Cette nouvelle génération d'équipements devra se décliner de deux manières : du point de vue des services et de celui de l'architecture. Le programme-cadre proposé pour l'appel à idées auprès des architectes s'attachait à traduire en espaces les contours d'une médiathèque de proximité d'une surface de 500 m² environ. L'accent a été porté sur l'accueil et l'animation, sur l'accès à Internet et sur les attentes des usagers pour s'informer et se détendre.

Les 5 projets lauréats

Les seize équipes lauréates des *Nouveaux albums 2002* ont accepté de jouer le jeu pour quatre sites : Aubervilliers, Carnoux-en-Provence, la Communauté de communes du pays de Vingeanne en Champagne-Ardenne et Le Pellerin dans les Pays-de-Loire. Un jury, présidé par Dominique Lyon, lauréat, avec Pierre du Besset, de *l'Equerre d'argent 2002* pour la bibliothèque municipale de Troyes, s'est réuni le 11 mars et a distingué cinq équipes.

Parmi les propositions, plusieurs sont transposables ou utilisables telles quelles. Ainsi, grâce aux mesures nouvelles inscrites au budget 2003, des premiers projets ont pu s'engager en région, notamment en Nord-Pas-de-Calais, en Champagne-Ardenne et en Limousin. Ils concernent principalement des équipements de 100 à 700 m² pour des communes de 450 à 10 000 habitants.

Les 5 projets architecturaux distingués par le jury

» **L'AUC** (Djamel Klouche), pour un projet en milieu urbain, épuré, « fluide », de plan très libre, dont la dimension poétique a été soulignée, avec en particulier un parvis et un traitement de sol susceptible de contribuer à un dialogue intéressant entre l'équipement et son environnement.



» **Explorations** (Benoît Le Thierry d'Ennequin et Yves Pagès), pour l'attention particulière portée dans leur projet à la convivialité des espaces, intérieurs et extérieurs, à leur fonctionnalité, enfin aux préoccupations environnementales et de développement durable.



» **Hamonic + Masson** (Gaëlle Hamonic et Jean-Christophe Masson), pour leur parti-pris d'une vision domestique de la médiathèque présentée comme une « grande maison », fonctionnelle, simple et dont les espaces de qualité se succèdent de façon presque initiatique.



» **Stéphane Schurdi-Levraud**, pour l'originalité de cette proposition qui s'attache à répondre, à l'échelle urbaine, à la notion d'équipement de proximité en localisant la médiathèque dans une tour d'habitation, en lieu et place de deux étages d'appartement élevés dont les vitrages seraient teintés de couleur vive.

» **Hondelatte Laporte architectes**

(Raphaëlle Hondelatte et Mathieu Laporte), pour un projet qualifié d'optimiste, qui permet flexibilité et polyvalence des espaces en même temps qu'il invite l'utilisateur, avec en particulier un jeu singulier de gradins, à choisir ses « postures » et à s'approprier les lieux.



Dossier

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION S'ENGAGE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avril 2003 - n° 105

Jean-Jacques Aillagon et Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'État aux personnes handicapées, réuniront, Rue de Valois, le 5 mai prochain, la commission nationale culture-handicap. Cette commission, qui s'est déjà réunie de manière informelle au mois de février, est la principale instance de concertation entre les associations représentatives des personnes handicapées et le ministère de la culture et de la communication. Cette réunion permettra à Jean-Jacques Aillagon d'annoncer les initiatives qu'il entend mener pour un meilleur accès des personnes handicapées à la culture, sujet dont il a fait une priorité pour son ministère et ses établissements (lire notamment ci-contre). Sous-titrage à la télévision, lecture, architecture, cinéma, accueil dans les lieux culturels seront notamment à l'ordre du jour. D'ores et déjà, dans les pages suivantes, vous trouverez dans notre dossier plusieurs actions et initiatives emblématiques qui ont été entreprises cette année par le ministère de la culture et de la communication. Ce dossier se prolongera par une présentation régulière des progrès réalisés sur des sujets-clefs.



Travail photographique de Dolorès Marat, réalisé pour le Centre des monuments nationaux pour présenter sa politique sur « l'accueil pour tous » © Photo - D.R.

DES THÈMES PRIORITAIRES DE JEAN-JACQUES AILLAGON Des initiatives seront prises à la suite de la réunion du 5 mai

Le sous-titrage à la télévision : face au retard pris par la France en ce domaine, Jean-Jacques Aillagon a écrit aux présidents de chaînes et notamment à celui de France Télévision afin d'inscrire des résultats chiffrés dans le contrat d'objectifs des chaînes du service public

L'accès au cinéma : le ministre a demandé aux présidents des grands groupes (UGC, Gaumont, MK2) de faire en sorte que l'accès au cinéma des personnes handicapées soit encore amélioré

L'accueil du public : Jacques Charpillon, inspecteur général de l'administration des affaires culturelles, doit mener une mission d'évaluation sur la politique d'accueil des personnes handicapées dans une dizaine d'établissements du ministère : accès physique, formation des personnels, information, etc.

La formation des architectes : l'intégration d'un module obligatoire dans la formation des architectes sur l'accès des personnes handicapées est un des volets de la réforme de l'enseignement des architectes

LE MINISTÈRE SE MOBILISE POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES HANDICAPÉS

La meilleure insertion des personnes handicapées dans notre vie sociale figure au rang des priorités du quinquennat pour le Président de la République. Le ministre de la culture et de la communication a décidé de mettre en place à cette occasion un véritable plan

SPECTACLES : FACILITER L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES



Régie de pilotage de la traduction pour les sourds et aveugles utilisée ici, à Chaillot, lors du spectacle d'Alfredo Arias, Conchita Bonita © D.R.

Les efforts entrepris depuis plusieurs années par les 5 théâtres nationaux soutenus par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles devraient prendre, en 2003, un nouvel élan. Description auditive pour les non-voyants, bornes individuelles de sous-titrage pour les mal-entendants, programmes en braille, les projets de l'association « Accès culture » facilitent déjà depuis quelques années la vie culturelle du public handicapé des théâtres nationaux. Ils sont appelés, dès la rentrée prochaine, à se développer sur l'ensemble du territoire.

Pour un contact général sur le handicap :

Patrice Marie, délégation au développement et à l'action territoriale
Tél. : 01 40 15 78 57 / patrice.marie@culture.gouv.fr

d'action pour son ministère, qu'il présentera le 5 mai à la commission culture-handicap. Dès à présent, les services et les établissements du ministère de la culture et de la communication renforcent et multiplient leurs actions dans ce domaine.

Décrire un spectacle pour un public non-voyant, le projet est né dans un cahier de mise en scène. Ce furent les premiers casques d'audio-description pour le public non-voyant. Le projet s'est développé au théâtre de Chaillot qui, depuis, s'est associé aux quatre autres théâtres nationaux pour mener à bien et développer cette activité par le biais d'une structure commune : l'association Accès-culture. Treize ans plus tard, l'association a développé de nouvelles méthodes pour l'accès à toutes les formes de handicaps sensoriel, auditif ou visuel : non-voyants, ou malentendants.

Pilotage à distance

Les publics parisiens concernés connaissent et utilisent régulièrement, le dispositif de pilotage à distance. Il a, en 2003, un objectif nouveau : voyager. C'est le sens de la nouvelle méthode de pilotage à distance de la régie nécessaire au fonctionnement des traductions que met en place « Accès culture » soutenu par la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles. Une telle technique permettrait à des salles sur l'ensemble du territoire de s'équiper en matériel et de le faire fonctionner à moindre coût, puisque celui-ci serait piloté depuis Paris. L'économie réalisable par les salles candidates au projet devrait convaincre un certain nombre de théâtres et de lieux. Dès la fin de l'année, les premières liaisons devraient pouvoir se faire. Un peu plus de 50 000 euros de soutien du ministère de la culture auront permis de développer la recherche autour de ce dispositif et de sa mise en place. Cette extension s'accompagnera également de la conception de nouveaux écrans de sous-titrage, plus grands et plus pratiques.

Accessibilité : enquête dans le réseau du spectacle vivant

En 2002, la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles a lancé une grande enquête auprès des principales salles et lieux de spectacles des réseaux de création et de diffusion de l'État. Il s'agit de dresser un état des lieux et de l'accueil et de l'accessibilité dans les lieux de la vie culturelle. Parking, rampes d'accès et plans inclinés, placement des publics, sensibilisation des personnels d'accueil, autant de points précis qui doivent être pris en compte pour une meilleure accessibilité de tous à la musique, à la danse, au théâtre et aux spectacles. La consultation devrait être poursuivie tout au long des années 2003 et 2004 et pourrait aboutir notamment à une meilleure information sur les initiatives entreprises par les différentes salles.

Publication

LA CHARTE D'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

Si l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels a fait d'importants progrès ces dernières années, des difficultés demeurent : nombreux sont ceux qui se font l'écho de carences au niveau des aménagements, ou qui n'ont pas trouvé d'interlocuteur compétent. Les associations font le constat que c'est souvent le manque de connaissance de la problématique particulière des personnes handicapées qui constitue l'obstacle le plus difficile.

Pour parvenir à cet objectif, il fallait un document qui puisse constituer, pour les personnels des institutions culturelles, un guide de base, à la fois technique et incitatif. La Charte d'accueil des personnes handicapées à l'art et à la culture constitue pour tout responsable culturel un texte clair comportant l'ensemble des recommandations relatives aux personnes handicapées.

Elle aborde l'accueil et l'accessibilité dans les établissements culturels, y compris dans les écoles d'art et les conservatoires, ainsi que les conditions de la pratique artistique. Elle sera validée officiellement lors de la commission nationale culture-handicap du 5 mai 2003. Elle fera alors l'objet d'une publication.

La rédaction de ce texte a fait l'objet d'un travail commun de près d'un an avec les personnes handicapées et les personnes chargées de leur accueil dans les institutions culturelles.

Charte disponible au 01 40 15 78 52 lisbeth.berger@culture.gouv.fr

MONUMENTS : L'ACCENT EST MIS SUR « L'ACCUEIL POUR TOUS »

Recevant chaque année plus de neuf millions de visiteurs dans une soixantaine de monuments, le Centre des monuments nationaux, accorde une attention toute particulière aux besoins des publics spécifiques que sont les personnes handicapées.

Dix ans d'accueil pour tous

Parmi tous les dispositifs mis en place par Monum depuis dix ans pour faciliter l'accueil des personnes handicapées, on citera pour mémoire la brochure sur *L'accueil pour tous dans les monuments nationaux* ainsi que les dépliants consacrés à l'accès de certains monuments. Les spécificités des personnes handicapées ont été aussi largement prises en compte pour l'aménagement et les équipements des monuments visités. Dans un nombre croissant de monuments, signalétique, billetterie, comptoirs de vente, sanitaires ont ainsi été conçus en fonction des handicaps.

De nouvelles actions en 2003

- » Participation du Palais Jacques Coeur aux rencontres « Culture et handicap » à Bourges, octobre 2003
- » Création d'ateliers adaptés pour les publics handicapés visuels dans le cadre de l'exposition « La grande paix de Montréal » aux Tours de La Rochelle. Réalisation de livrets de visites en Braille et gros caractères pour l'exposition « cachots » au Château d'Angers.
- » Exposition d'œuvres réalisées au centre hospitalier du Rouvray à l'abbaye de Jumièges (dispositif « Culture et santé »).
- » Ateliers de lecture pour personnes handicapées visuelles dans le cadre de résidences d'artistes au château de la Motte-Tilly.
- » Représentation en langue des signes française par la compagnie *International visual theater* de la pièce *Une petite découverte* au château de Chambord, le 13 mai 2003.
- » Visites « jardins » à la maison de Georges Sand à Nohant pour les personnes à mobilité réduite,
- » visites tactiles au Panthéon et à la Conciergerie,
- » mallettes multi-sensorielles au cloître de Fréjus et à la Sainte-Chapelle (projets bénéficiant du soutien de la Fondation Gaz de France),
- » audio-guidages à la basilique de Saint-Denis et au château du Haut Koenigsbourg,
- » documents de visite en Braille et en relief au monastère royal de Brou, à abbaye de Cluny, au château de Chambord, à la Conciergerie Sainte-Chapelle, pour les sites mégalithiques de Carnac et les sites préhistoriques de Dordogne pour les publics handicapés visuels.

Les besoins spécifiques seront aussi intégrés dans les opérations nationales telles Monum vert les 23, 24 et 25 mai aux châteaux du Haut-Koenigsbourg et d'Angers, les journées du Patrimoine les 21 et 22 septembre, et Monument jeu d'enfant les 3 et 4 octobre aux châteaux du Haut-Koenigsbourg, de Chambord et d'Angers.

Contact : Monum, Claude Godard
Tél. : 01 44 61 21



Travail photographique de Dolorès Marat, réalisé pour le Centre des monuments nationaux pour présenter sa politique sur « l'accueil pour tous » © Photo - D.R.

Les mal-entendants ont toute leur place à Monum

Dès 1993, le Centre des monuments nationaux a créé une antenne pour le public sourd dont les intervenants culturels sont eux-mêmes sourds. Agréés par l'établissement, ils proposent des activités culturelles en langue des signes aux publics sourds français et étrangers dans l'ensemble des monuments nationaux. En 2003, une initiative s'ajoute à ce dispositif : le site des Eyzies prépare, en première mondiale, l'édition d'un lexique de la préhistoire en langue des signes française.

Rencontres « Art, culture et handicap » à Bourges en 2003

Bourges fait partie de ces villes qui se sont résolument engagées dans un travail d'accessibilité de ses richesses culturelles. C'est pour cette raison que Jean-Jacques Aillagon a décidé d'y installer pendant trois jours une manifestation ambitieuse sur les liens entre culture et handicap. Ce sera l'occasion de revisiter le handicap, cette... richesse. Richesse de la création artistique avec la présentation, à la Maison de la culture, des réalisations les plus fortes d'artistes professionnels de niveau international. Richesse aussi des échanges entre personnes handicapées et personnes valides, dans une manifestation qui se veut tout sauf un ghetto.

» Les rencontres professionnelles concerneront toutes les disciplines artistiques et patrimoniales et seront conçues en lien avec les équipes des différents établissements culturels de la ville, chacun d'entre eux proposant un thème sur un sujet le concernant : l'occasion de propositions destinées à alimenter la commission nationale.

» Une manifestation dans la ville ouverte à la fois aux participants aux Rencontres et à la population dans son ensemble : salon des associations, forums dans la ville destinés à présenter les initiatives les plus innovantes, parcours ludiques ouverts à tous.

Contact et inscriptions : ADCEP
Anne-Marie Gazzini
amg.adcep@wanadoo.fr
Tél. : 01 40 03 94 70

MUSÉES : L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES



Travail photographique de Dolorès Marat, réalisé pour le Centre des monuments nationaux pour présenter sa politique sur « l'accueil pour tous » © Photo - D.R.

Apparue dès la fin des années 40, la préoccupation de mieux accueillir les personnes handicapées dans les musées s'est considérablement affirmée à partir des années 80, à la suite du vote, en juin 1975, d'une loi d'orientation instituant l'obligation d'accessibilité pour les bâtiments ouverts au public.

C'est à cette époque qu'a commencé à être mise en œuvre par la Direction des musées de France une politique plus volontariste dans ce domaine, avec le lancement d'enquêtes (première enquête nationale sur l'accessibilité des musées en 1989), l'organisation de séminaires, de stages de formation, de publications, la mise en place de visites-conférences avec des conférenciers en Langue des Signes Française (LSF), l'organisation d'expositions tactiles et d'ateliers. Ces différentes initiatives prises par la Direction des musées de France ont été largement relayées par les musées en région, eux aussi soucieux de développer l'accessibilité (stationnement, abords et entrée du musée - déplacements à l'intérieur du musée - accès aux collections) et d'apporter aux personnes handicapées des aides spécifiques à la visite. Cette politique a connu de nouveaux développements dans les années 90, une sensibilisation accrue des chefs d'établissements, des conservateurs et des services culturels des musées. Des stages (proposés, chaque année, dans le programme « Formation ») ont été organisés par la Direction des musées de France, à partir de 1991, pour les personnels des services culturels des musées, et, en 1992, a été édité et largement diffusé le manuel *Des musées pour tous* sur l'accessibilité (tous handicaps) destiné aux professionnels des musées. Ce manuel, régulièrement réédité, en est actuellement à sa quatrième édition. Parallèlement à cette évolution et aux importants progrès enregistrés dans l'intégration et l'autonomie des publics handicapés, le concept même d'accessibilité s'est progressivement élargi pour devenir non seulement physique mais aussi culturel. La médiation s'est développée pour permettre aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de partager pleinement le patrimoine commun.

Les programmes de visite et de rencontre avec les œuvres établis à leur intention sont désormais de plus en plus souvent inscrits dans les documents d'information générale des musées.

Une initiative originale des musées du nord :

« Le musée au bout des doigts »

L'opération « Le musée au bout des doigts », réalisée en partenariat avec l'Association régionale des conservateurs et le Lions club du district 103, est pilotée par la Fédération des Amis des Musées du Nord et du Pas-de-Calais. Elle bénéficie également du soutien actif de la DRAC, du Conseil régional et du Conseil général.

Son ambition est de s'attaquer au problème de l'exclusion en ouvrant les musées aux enfants aveugles ou malvoyants, et plus généralement à tous les handicapés visuels, et de leur offrir un parcours dans l'histoire de la sculpture au travers des collections des musées du Nord-Pas-de-Calais.

La structure des cycles proposés est toujours sensiblement la même. Elle comprend notamment : l'étude des matériaux et de leur vocabulaire (grain, dureté, sonorité, température, poids, etc.), la découverte tactile des œuvres du musée (description des sensations) et celle des formes géométriques dans lesquelles elles s'inscrivent.

Chacun des musées, en dépit de ces aspects communs, marque sa différence en insistant sur un point particulier : les moyens du peintre, par exemple, au musée des Beaux-Arts de Valenciennes, ou l'architecture, au musée de la Chartreuse, à Douai...

Commencée au musée des Beaux-Arts d'Arras en 1995, l'opération s'est progressivement étendue à d'autres musées de la région (musée des Beaux-Arts de Valenciennes, musée de la Dentelle à Calais, musée d'Art moderne de Villeneuve-d'Ascq) et tout récemment, au musée de la Chartreuse, à Douai.

Ainsi le public aveugle ou mal voyant peut-il désormais découvrir l'architecture de ce couvent et la collection - remarquable - de sculptures présentée dans la chapelle. Il est possible de toucher notamment la Vénus de Jean de Bologne ainsi que des sculptures en bois des XVI^e et XVII^e siècles, d'observer les attitudes et de percevoir tous les sentiments et expressions que les artistes ont inscrits dans la matière.

Photographie

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DE FRANCE OUVRE UN LIEU
PERMANENT D'EXPOSITION

Pour mettre en valeur son extraordinaire fonds de photographies, la Bibliothèque nationale de France offre désormais un espace permanent, la galerie Mansart, sur le site Richelieu, à l'exposition de toutes ses richesses. Cette initiative s'inscrit dans la politique du ministère de la culture visant à valoriser les fonds photographiques. Déjà, le musée d'Orsay a consacré récemment une galerie à la photographie (voir L.I. n° 103).

La BNF possède une des plus importantes collections de photographies au monde. Depuis le XIX^e siècle, elle a rassemblé plus de 5 millions de clichés. Son fonds s'est lentement constitué, par le biais du dépôt légal (depuis 1851), des acquisitions (depuis 1853) et des dons (depuis le milieu du XIX^e siècle) qui, ensemble, ont donné le ton de cette véritable encyclopédie de l'image, à nulle autre semblable.

Des collections encyclopédiques
Qu'on en juge. Rien n'est a priori exclu pour figurer au sein des fonds de photographies de la BNF : la masse des images qui a été assemblée est ainsi d'une variété étonnante, du photojournalisme aux photographies publicitaires et de la photographie documentaire à la photographie d'art, échappant aux notions de mode et de goût. Ainsi, les fonds d'agences de presse (*Monde et Caméra* acquis en 1961, *L'Aurore* en 1980, *Atlantic press* en 1981), côtoient les dons d'artistes (Robert de

Montesquiou ou Jacques-Emile Blanche), de collectionneurs ou d'institutions telles que le musée de l'homme ou le Collège de France. Par ailleurs, le département des estampes et de la photographie conserve quelque 180 000 clichés réalisés par plus de 4 700 photographes contemporains. Sans oublier, bien sûr, toutes les collections de photographies du XIX^e siècle qui représentent en quelque sorte l'archéologie d'un genre : rappelons, pour mémoire, les chefs d'œuvre de Marville, Le Gray, Nègre, Atget ou Nadar.

Un lieu permanent pour la photographie

Comment mettre en valeur cette collection ? Devant le succès de plusieurs manifestations consacrées à la photographie dans la galerie Mansart, notamment la rétrospective de l'agence Magnum en 2 000 et celle du photojournaliste de guerre, James Natchwey l'hiver dernier, qui a attiré plus de 30 000 visiteurs, la BNF a décidé de consacrer cette galerie de manière permanente à la diffusion de son propre fonds. Parmi les expositions à venir, retenons *Visages*



Parallèlement à l'ouverture de la galerie Mansart à la photographie, la BNF présente sur son site François Mitterrand, une vaste rétrospective d'Henri Cartier-Bresson.

Ubud, Bali, Indonésie, 1949 © Henri Cartier-Bresson / Magnum

d'une collection, 1853-2003 qui devrait faire la démonstration de son extraordinaire étendue (du 21 octobre prochain au 25 janvier 2004). Suivront *la collection de photographies de Napoléon III* (printemps 2004) ou *Sonia Delaunay et la photographie de mode* (hiver 2004). Mais la galerie s'ouvre sur une présentation du travail du photographe franco-américain Mikael Levin qui a promené son regard le long de la frontière du Nord de la France et à Nantes (jusqu'au 27 avril). Les catalogues seront coédités par Gallimard et l'opération reçoit le mécénat du champagne Louis Roederer.

Exposition**HENRI CARTIER-BRESSON**

Du 29 avril au 27 juillet

La vaste rétrospective Henri Cartier-Bresson présentée sur le site François-Mitterrand de la BNF, pose la question : « De qui s'agit-il ? » De quel Cartier-Bresson s'agit-il ? De l'auteur de ces vastes fresques qui interrogent l'Europe, dans les années 50, et la France, dans les années 70, du créateur de l'agence Magnum, ou encore de celui qui, à partir de 1974, en rupture avec sa vie antérieure, ne se veut plus que portraitiste et paysagiste. « *Photographe, a dit Cartier-Bresson, exige de la concentration, de la sensibilité et un sens de la géométrie* ». Ces éléments cardinaux nous sautent aux yeux : la finesse de son regard et la rigueur de la composition, seule apte, à son sens, à nous faire percevoir la réalité du monde.

Cette exposition a été réalisée par la BNF et la Fondation Henri Cartier-Bresson 2, impasse Lebois, 75014 Paris www.henricartierbresson.org avec le soutien du CCF.

BNF - quai François-Mauriac, 75013 Paris, Tél. : 01 53 79 59 59

NOMINATION

**ANNE-MARIE LE GUEVEL,
DÉLÉGUÉE ADJOINTE AUX ARTS
PLASTIQUES**

Née en 1961, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Anne-Marie Le Guevel a été affectée au ministère de la culture et de la communication à sa sortie de l'ENA en 1989. Chef de bureau des institutions théâtrales (1989-1993), elle devient ensuite chargée de mission auprès du directeur général de la Bibliothèque nationale de France (1993-1994) puis chef de la mission d'organisation et de prospective dans le même établissement (1993). Directrice administrative et financière de l'École nationale du patrimoine (1994-1998), elle devient, dès lors, DRAC adjointe d'Ile-de-France. Elle est ensuite rapporteur à la Cour des comptes (2001-2003), avant d'intégrer la DAP en février 2003.

Audiovisuel**LE RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE
MICHEL BOYON SUR LA TÉLÉVISION
NUMÉRIQUE TERRESTRE**

Michel Boyon a remis au Premier ministre le 14 février son rapport complémentaire sur la télévision numérique terrestre (TNT).

Il confirme le calendrier proposé dans le premier rapport et examine plus particulièrement les 3 questions suivantes : la coordination des travaux de réaménagement des fréquences analogiques ; les risques de brouillage de la réception par câble liés à la diffusion de la TNT et les obligations de « must carry » des chaînes de la TNT par les câblo-opérateurs et le développement des télévisions locales.

Jean-Jacques Aillagon a reçu Michel Boyon le 26 février et entend donner à son deuxième rapport les suites immédiates suivantes :

- » Une réunion de l'ensemble des partenaires concernés aura lieu dans les meilleurs délais afin que Michel Boyon y présente les conclusions de son rapport et que soient évoquées les modalités d'organisation de la concertation et de la coordination du projet de TNT ;
- » Un projet de décret sur les obligations de production des chaînes locales de la TNT, reprenant les préconisations de Michel Boyon, a été soumis aux organisations professionnelles et au CSA ;
- » Des dispositions législatives nécessaires à la création d'un environnement favorable au développement des télévisions locales seront prises, concernant entre autres les adaptations nécessaires du dispositif anti-concentration et la clarification des modalités d'intervention des collectivités locales. Elles feront l'objet d'une concertation et seront intégrées à un prochain projet de loi ;
- » Les modalités de financement des dispositifs d'aménagement des fréquences seront rapidement arrêtées et tiendront compte des spécificités des chaînes locales.

Ce rapport est disponible sur le site internet de la DDM, Direction du développement des médias :

<http://www.ddm.gouv.fr>

**PARTAGER LE PATRIMOINE
RELIGIEUX****Dominique Ponnau préside
le comité du patrimoine culturel**

Pour favoriser la connaissance du patrimoine religieux et le développement de la création artistique dans ce domaine, Jean-Jacques Aillagon a installé, le 26 février, le Comité du patrimoine culturel.

Ce comité, présidé par Dominique Ponnau, conservateur général du patrimoine et directeur honoraire de l'école du Louvre, rassemble des représentants de l'administration et des communautés religieuses présentes en France. Les ministères de l'intérieur, de l'éducation nationale et des affaires étrangères y sont associés.

Créé par l'arrêté du 24 juin 2002, il donne un cadre plus solide et officiel à une démarche déjà ancienne de rencontre de ceux (administrations, membres du clergé, représentants des fidèles, hommes de l'art, historiens d'art, archéologues) qui étaient concernés par le devenir du patrimoine religieux et par le développement de la création artistique dans ce domaine, qui avait donné lieu à la création informelle, en 1980, d'une commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine culturel. Inscrivant l'action du Comité du patrimoine culturel au cœur même d'une pratique ouverte et tolérante de la laïcité, le ministre lui a demandé, en procédant à son installation, d'être une force de proposition et d'action autour de trois axes :

- » la conservation et la transmission du patrimoine religieux, part essentielle de notre patrimoine culturel commun,
- » l'enrichissement de ce patrimoine par la création artistique,

» l'éducation à la connaissance et à la compréhension de ce patrimoine, pour qu'il devienne un patrimoine partagé.

**Les membres du comité
du patrimoine culturel**

Le comité comprend des personnalités qualifiées nommées pour trois ans, et des membres de droit, qui, à l'exception des directeurs du ministère de la culture, sont également désignés pour trois ans. Dominique Ponnau a été nommé président, le Père Philippe Gueudet vice-président et Jean Fosseyeux secrétaire général.

Personnalités qualifiées

- » Le père Michel Evdokimov, ancien professeur de littérature comparée à l'université de Poitiers,
- » Betoule Fekkar-Lambiotte, inspectrice honoraire de l'éducation nationale,
- » Pierre Fortin, avocat international,
- » Jean Gueguinou, ambassadeur de France,
- » le père Philippe Gueudet, directeur du Centre national de la pastorale liturgique,
- » le père Jean Joncheray, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris,
- » le rabbin Haïm Korsia, directeur du cabinet du grand rabbin de France.
- » Olivier Lebel, secrétaire général adjoint de la conférence des évêques de France,
- » Dom Jean-Pierre Longeat, abbé de Ligugé,
- » Sylvestre Monnier, architecte,
- » le pasteur Jacques-Noël Pérès, doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Paris ;
- » Dominique Ponnau, conservateur général du patrimoine,

Membres de droit

Tous les directeurs d'administration centrale ont leurs représentants :

- » un architecte en chef des monuments historiques : Didier Reppelin,
- » un conservateur général du patrimoine : Dominique Viéville,
- » un inspecteur général de l'administration des affaires culturelles : Jean Fosseyeux
- » un inspecteur général de la création artistique : Bernard Blistène.

Musique

DES VICTOIRES BIEN PRÉPARÉES

Les récompenses musicales confirment l'importance des conservatoires nationaux

Année après année, les Victoires de la musique classique participent à l'édification d'un tableau d'honneur des meilleurs artistes français de la nouvelle génération. Le palmarès de la dixième édition, proclamé le 26 février dernier au Théâtre du Châtelet, confirme avec éclat le rôle joué dans la formation des artistes par les conservatoires nationaux de Paris et de Lyon. Qu'on en juge. Les deux « révélations » de l'année sont la violoncelliste Ophélie Gaillard, catégorie solistes instrumentaux et la soprano Salomé Haller, catégorie soliste lyrique : toutes deux sont issues du Conservatoire Nationale Supérieur de Musique et de Danse de Paris, comme trois autres des candidats nominés, la claveciniste Blandine Rannou, la soprano Magali Léger, et le baryton Jean-Sébastien Bou, tandis que le dernier nominé, le trompettiste David Guerrier, a été formé au CNSMD de Lyon. Est-ce tellement évident que nul ne semble éprouver le besoin de le

souligner, la quasi-totalité des nominés et des lauréats des Victoires de la décennie proviennent en effet des deux conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse, qui mériteraient bien en commun une Victoire d'honneur. On trouve également, au palmarès 2003 les noms de Thierry Escaich désigné « compositeur de l'année » et d'Emmanuelle Haïm, avec sa formation, le Concert d'Astrée, proclamé « Ensemble de l'année », tous deux enseignants (actuel pour l'un, récente pour l'autre) de l'institution parisienne. Sans oublier la soprano Patricia Petibon, ancienne élève de Rachel Yakar au CNSMD de Paris, honorée par une troisième Victoire : comme « nouveau talent » en 1998, puis comme « artiste lyrique de l'année » en 2001 et 2003 (cette fois ex aequo avec Mireille Delunsch). Car, contrairement à d'autres récompenses, les Victoires de la musique classique ont à cœur de suivre leurs lauréats, de la découverte à la consécration.

Salon du Livre

JEAN-JACQUES AILLAGON
REÇOIT LES AUTEURS
NÉERLANDAIS ET ALGÉRIENS

Dans les salons du ministère, Jean-Jacques Aillagon vient de remettre des distinctions des Arts et Lettres à Harry Malish, Federico Motta, Smaïn Amziane et Jozef Deleu ©

« L'invité d'honneur du Salon du livre, une fois n'est pas coutume, n'est pas un pays, mais une langue : le néerlandais, représentée par les Pays-Bas et la Flandre ». C'est par ces mots que Jean-Jacques Aillagon a accueilli, le 19 mars, plusieurs écrivains de Flandre et des Pays-Bas, invités d'honneur du 23^e salon cette année, en même temps que les participants algériens et italiens. Inaugurant le Salon du livre, en compagnie de Jean-Pierre Raffarin, le ministre de la culture et de la communication a tout à la fois rappelé son soutien aux auteurs (à ce titre, il a indiqué qu'il présenterait à l'Assemblée nationale, le 1^{er} avril, le projet de loi sur le droit de prêt et, un peu plus tard, un projet de transposition de la directive du 22 mai 2001 sur le droit d'auteur dans la société de l'information) et a salué « la première des industries culturelles ». Il a aussi annoncé la mise en place d'un groupe de travail bilatéral sur le livre avec l'Italie.

International

DÉPLACEMENT DE JEAN-JACQUES
AILLAGON EN EUROPE CENTRALE

Jean-Jacques Aillagon a souhaité faire de la coopération avec les pays d'Europe centrale l'une des priorités de son action internationale. La visite qu'il effectuera en Roumanie, Hongrie et Pologne du 6 au 11 avril aura pour but d'approfondir et de développer le renforcement des liens culturels entre la France et ces pays dont l'adhésion à l'Union européenne est prévue dès 2004 pour la Hongrie et la Pologne et ultérieurement pour la Roumanie. Les enjeux de ce voyage dans le domaine des politiques culturelles concerneront aussi bien la diversité culturelle que la francophonie, le patrimoine ou l'audiovisuel. Deux accords de coopération bilatérale dans le domaine du patrimoine et des archives seront signés avec la Roumanie.

Lettre d'Information : l'enquête

Nous remercions nos lecteurs qui ont bien voulu nous livrer leurs appréciations sur la Lettre d'Information. Ce questionnaire reste disponible sur le site internet du ministère jusqu'à la fin avril : www.culture.fr

PUBLICATIONS**LA GRANDE GALERIE DES PEINTURES : UN ITINÉRAIRE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES**

« Les œuvres des trois plus grands musées français font partie d'une même collection nationale » a indiqué Jean-Jacques Aillagon le 18 mars, en présentant *La Grande Galerie des Peintures* d'Adrien Goetz. Cet ouvrage propose, pour la première fois, une traversée de la peinture, de 1350 à nos jours, à travers une sélection de plus de 230 chefs-d'œuvre, provenant des collections des trois plus grands musées nationaux, le musée du Louvre, le musée d'Orsay et le Musée national d'art moderne du Centre Pompidou. Les œuvres, organisées en séquences par double page et selon certains rapprochements thématiques tels que la nature, le corps, l'histoire, la création... offrent à la fois une vision panoramique des collections nationales et une vision renouvelée de la peinture. Le texte qui les accompagne, conçu comme une initiation à l'histoire de la peinture, rapproche et confronte les œuvres de toutes les périodes et de tous les pays. Cet ouvrage d'un type nouveau, dont Jean-Jacques Aillagon avait été à l'initiative alors qu'il présidait le Centre Pompidou, est une invitation à redécouvrir autrement l'ensemble des tableaux de cette collection unique, présentée en trois lieux, d'en retrouver le sens et la cohérence.

Cet ouvrage sera présenté au mai du livre d'art 2003 et il est coédité par les Editions du Centre Pompidou / Editions du musée du Louvre, en collaboration avec le musée d'Orsay (éditions française et anglaise), 228 pages, 254 illustrations couleur, Prix : 22 euros

THÉÂTRES ET ENFANCE : L'ÉMERGENCE D'UN RÉPERTOIRE

La dernière livraison de Théâtre Aujourd'hui donne la parole aux auteurs et aux éditeurs qui ont permis l'émergence d'un répertoire de textes de théâtre destiné au jeune public. Faisant découvrir des textes et des auteurs

(Maurice Yendt, Bruno Castan, Françoise Pillet, Catherine Anne, Joël Jouanneau, Daniel Danis, Nathalie Papin ou encore Jean-Claude Grumberg), Théâtre Aujourd'hui offre aux enfants et aux adolescents un univers personnel, qui puise son inspiration dans les mythes, les contes ou explorant les blessures intimes de l'enfance ou de l'Histoire. Les voix des auteurs et des éditeurs se mêlent à celles de metteurs en scène et de comédiens qui contribuent à la qualité de ce théâtre pour les publics d'enfants et de jeunes. Un éclairage historique, économique ou sociologique sur l'aventure du théâtre pour l'enfance et la jeunesse complète un volume dont on ne saurait trop espérer qu'il sera utile à tous les enseignants.

Édition SCÉRÉN-CNDP, 2003, 23 euros

IMAGES SUR LES ÉCRIVAINS

« Je ne sais qui sera le Flaubert de notre temps, mais si une équipe de la télévision est venue l'enregistrer, je suis content et nos descendants le seront aussi ». Ces propos de Pierre Dumayet illustrent bien, à leur manière, le double rôle de la *Collection de films documentaires sur la littérature contemporaine* que proposent aujourd'hui les ministères de la culture et de la communication et des affaires étrangères : en plus de souligner les évolutions propres au genre, depuis les *Portraits-souvenirs* de Roger Stéphane jusqu'au *Siècle d'écrivains* de Bernard Rapp, ils contribuent surtout à la diffusion de la littérature, notamment auprès des différents réseaux de bibliothèques. La liste des films peut être consultée, pour une dif-

fusion en France, sur www.culture.fr (bases de données, cinéma) et, pour une diffusion à l'étranger sur www.cinema.diplomatie.gouv.fr

Ecrivains, collection de films documentaires sur la littérature contemporaine, ouvrage proposé par le ministère de la culture et de la communication (direction du livre et de la lecture) et le ministère des affaires étrangères (direction de l'audiovisuel extérieur)

IMAGES DE CINÉMA

Le CNC publie *Images de cinéma*, ouvrage présentant 250 films documentaires sur le cinéma provenant du fonds audiovisuel CNC-Images de la Culture. Outre les notices sur chaque film, *Images de cinéma* rassemble un grand nombre de textes théoriques sur le cinéma ainsi qu'une importante partie guide destinée aux utilisateurs institutionnels de ce fonds. Il s'agit à la fois d'un outil pédagogique et d'un vecteur de promotion de l'action culturelle du CNC en faveur de l'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel.

Édition : avril 2003, gratuit sur demande sur idc@cnc.fr

LA DIFFUSION DES PROGRAMMES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**Saison 2001-2002**

Le CNC et TV France International se sont associés pour réaliser une deuxième édition de l'étude sur la diffusion des programmes français à l'étranger. Elle analyse les performances de 120 programmes français sur 30 chaînes de télévision dans cinq pays. Cette étude qualitative se

présente sous forme de fiches individuelles sur le contenu, les caractéristiques et les performances audimétriques de chaque programme français diffusé sur les principales chaînes étrangères. Cette étude est plus particulièrement destinée aux professionnels et se veut être un outil de présentation et de promotion de la performance des programmes français sur les principales chaînes de télévision étrangères.

Édition : mars 2003

Contact : Direction de la communication du CNC : 01 44 34 36 95

L'ENFANT, UN NOUVEAU TERRAIN D'ETHNOLOGIE

Alors que jusqu'ici les enfants ont été peu pris en compte par les anthropologues, la livraison de printemps de *Terrain* montre que l'observation ethnographique des enfants, en mobilisant les connaissances les plus récentes sur l'architecture de leur cerveau, apporte une contribution importante à l'intelligence du social. Les sujets traités portent sur la constitution d'une véritable culture enfantine dans les cours de récréation, le processus de fixation des concepts et croyances religieux, l'apprentissage des nombres en Chine, l'acquisition du langage ou l'apprentissage de la vie civique dans la Rome antique.

Terrain n°40, mars 2003, est une publication de la mission du patrimoine ethnologique de la direction de l'architecture et du patrimoine éditée par les Editions du patrimoine (15,24 euros)



Formation**L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE S'EXPORTE EN CHINE**

A l'heure où la question de la conservation et de la préservation du patrimoine est particulièrement sensible en Chine, au moment de l'ouverture des années croisées France-Chine, le ministère de la culture chinois a décidé de confier à l'Institut national du patrimoine le soin de concevoir un premier séminaire de formation en direction d'une centaine de directeurs et conservateurs de musées chinois. Ce séminaire d'une durée de 15 jours a pour but d'établir un dialogue entre les responsables patrimoniaux français et chinois.

Contact : anouk.bassier@inp.fr

Art culinaire

LE DÉJEUNER DES CHEFS



© Farida Guerjijou Bréchemier

Autour de Jean-Jacques Aillagon, de gauche à droite, au premier rang, Hélène Darroze, Bernard Pacaud, Marc Meneau, Eric Fréchet, Gérard Boyer, Gérard Garrigues, Philippe Legendre, Marc Veyrat, Nathalie Vigato, Michel Bras, Pierre Gagnaire et au deuxième rang, Bruno Schaeffer, Alain Dutournier, Jean-Georges Klein, Oliveres, Jacques Lamenoise, Bruno Oger, Alain Ducasse, Christian Le Squer, Gérard Vié, Guy Krenzer, Michel Roth, Guy Martin, Jean-Pierre Vigato et Dominique Bouchet.

« Vous incarnez le meilleur de la tradition et vous avez élevé la cuisine à un acte total de création », a déclaré Jean-Jacques Aillagon aux 27 grands chefs de Paris et de Province, totalisant près de soixante-dix étoiles au Michelin, qu'il a reçus, le 13 mars, à déjeuner pour manifester sa reconnaissance à ces acteurs de la culture française. « Vous relevez du ministère de la culture car celui-ci est le ministère du patrimoine et de la création » a-t-il ajouté en saluant également le rôle nouveau des femmes dans cette profession. Le déjeuner avait été préparé par Gérard Guarrigues du *Pastel* à Toulouse.

Mission**FRANCIS LAMY, MEDIATEUR DU LIVRE**

Le médiateur du cinéma, Francis Lamy, maître des requêtes au conseil d'État, a été nommé par Jean-Jacques Aillagon, le 6 mars, médiateur du livre. Il est chargé de mener « une mission de réflexion, de concertation et de propositions » sur les questions relatives à distribution de livre et devra remettre son rapport début mai. Le 28 janvier, Jean-Jacques Aillagon avait réuni autour d'une table-ronde tous les professionnels du livre, notamment les éditeurs et les libraires, qui « ont souhaité que la concertation ainsi amorcée se poursuive afin d'aboutir à des engagements concrets » a rappelé le ministre. En étroite liaison avec les professionnels, Francis Lamy devra s'attacher à « étudier les conditions de mise en place d'une structure permanente de concertation et de médiation chargée d'assurer une transparence accrue des relations commerciales et de garantir les équilibres visés par la loi de 1981 sur le prix du livre ».

MARCHÉ DE L'ART : DES AVANCÉES

Afin de renforcer la vitalité du marché de l'art en France, Jean-Jacques Aillagon a fait part de sa volonté de revoir certaines dispositions fiscales et de simplifier les procédures en vigueur. Le 12 mars, lors des travaux de l'Observatoire du marché de l'art, toutes ces questions, de la TVA à l'importation au régime du droit de suite, ont été abordées. Jean-Jacques Aillagon a, par ailleurs, reçu pour la première fois à déjeuner, le 24 mars, les membres du Comité des galeries d'art.

Présidée par Philippe Limousin-Lamothe, Conseiller maître à la cour des comptes, la séance de l'Observatoire du marché de l'art a abordé les différents sujets concernant aujourd'hui les professionnels du marché de l'art : le droit de suite, la T.V.A. à l'importation, les seuils en matière de livres, d'archives et de numismatique, le statut des experts et la convention Unidroit.

Guillaume Cerutti, le directeur de cabinet du ministre de la culture et de la communication, a fait part des différentes démarches déjà entreprises par le ministère :

» Désignation d'une mission conjointe sur le droit de suite par le ministère de la culture et de la communication et le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité confiée à Serge Kancel de l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles et Michel Raymond de l'Inspection générale des affaires sociales ;

» Démarches auprès de l'administration des douanes visant à la création d'un guichet unique pour les autorisations d'exportation d'œuvres d'art ;

» Allègement des obligations d'obtention de certificats d'exportations : fixation d'un seuil minimal pour les monnaies ne provenant pas directement des fouilles (ce qui permettrait de réduire de plus de 85 % le nombre de démarches dans le domaine numismatique) et en matière intracommunautaire relèvement du seuil de 0 à 1 500 euros pour les incunables et les manuscrits (ce qui permettrait de réduire le nombre de demande, respectivement d'environ 20 % et 60 %) ;

» T.V.A. à l'importation : le ministre de la culture et de la communication se rapprochera de ses homologues anglais et allemand en vue d'une approche commune sur ce sujet auprès de la Commission européenne de Bruxelles.

LES AMAZONES VÉNITIENNES DE JEAN-MARC BUSTAMANTE



Jean-Marc Bustamante © D.R.



Jean-Marc Bustamante, Flamands roses (2002), courtesy Matthew Marks Gallery, New York © D.R.

Après Fabrice Hybert et Pierre Huyghe, Jean-Marc Bustamante représentera cette année la France à la Biennale de Venise avec son installation au titre énigmatique, *le Pavillon des Amazones*. Il nous en parle.

Quoiqu'il s'en défende, tout conduit Jean-Marc Bustamante à nous raconter une histoire. Au début des années 80, dans ses premières séries de photographies de « lieux sans qualité », sites indéfinis, banlieues indéterminées, sorte d'entre-deux entre la ville et la campagne, on pouvait isoler un principe narratif, parfois dramatique. Récit de quoi ? Drame de quoi ? On ne saurait dire. Il appartient au spectateur de le déterminer. Ou de ne pas le déterminer, du reste. Cette place laissée au spectateur, à la liberté du spectateur, est, en tout cas, l'une des constantes de l'approche artistique de Jean-Marc Bustamante depuis plus de vingt-cinq ans : « ce qui importe, dit-il pour présenter le

Pavillon des Amazones qui représentera la France à la Biennale de Venise, ce sont les expérimentations que le spectateur pourra faire d'une salle à l'autre au cours de sa promenade ». Mais lui, l'habitué de la scène internationale, qui expose son travail de la Kunsthalle de Berne aux biennales de Sao Paulo ou de Kassel, quelle promenade imaginaire a-t-il faite ? Comment a-t-il conçu le pavillon français de la Biennale de Venise ? Pourquoi la présence énigmatique et tuteurale de ces Amazones ?

Le mythe des Amazones revisité
« Je me suis référé à un mythe ancien, précise-t-il, celui des amazones : la société produit de plus en plus d'images de femmes rebelles. Images de conquêtes ? Résumé de conflits ? On ne sait. Il y a en tout cas quelque chose qui se passe, là. Pourquoi ne pas faire du pavillon français, me suis-je alors demandé, le pavillon des Amazones ? Un lieu un peu en retrait, sans modification architecturale particulière.

Le dispositif est simple : on ferme la porte centrale avec un miroir translucide, le pavillon comme un lieu autonome, allégorique et imaginaire. Une maison close, une petite cité interdite, un camp retranché ».

Réel/imaginaire

Le travail de Jean-Marc Bustamante a toujours oscillé entre le réel et l'imaginaire et entre plusieurs genres esthétiques. Les médiums se confrontent, s'articulent, se sédimentent. Pour concevoir le Pavillon des Amazones, il nous dira avoir été « dans un réel et dans un imaginaire » et précisera que « le photographique et l'espace multiplient les mondes ». Il faut sans doute entendre que la promenade qu'on pourra y faire est bien réelle mais que les perceptions qu'elle éveillera peut-être relèvent, elles, de l'imaginaire le plus pur... On pourra en tout cas se déplacer dans les quatre salles qui composent le pavillon et observer tour à tour des « images

spectrales trouvées sur internet », quatre portraits d'Amazones, un « grand vitrail païen radieux qui rend un effet d'éblouissement », une salle des trophées des cages vides en cristal qui côtoient des tableaux de perroquets rouges. « Au delà de l'histoire que je viens de vous raconter, confie l'artiste comme pour s'excuser, je voulais que l'on se sente dans une boîte lumineuse, aérée et radieuse ». Un silence. « Le parcours est conçu comme autant d'effets de réels sous les regards cardinaux des Amazones ».

Alfred Pacquement, directeur du musée national d'art moderne, et Jean-Pierre Criqui, inspecteur général à la création artistique ont été choisis par Jean-Marc Bustamante comme commissaires du pavillon français. La mise en œuvre du Pavillon des Amazones a été réalisée par l'association française d'action artistique et par la délégation aux arts plastiques.

La Biennale de Venise se tiendra du **15 juin au 2 novembre** à Venise